

La filière végétale recrute

Retrouvez nous au Salon du Végétal
Les 19-20-21 juin 2018

Espace Recrutement APECITA

- **Job dating**
- **Apprentissage dating**
- **Offres d'emploi**
- **Accueil et orientation candidats**
- **Ateliers emploi**

Contact APECITA:
Géraldine LEBRETON
glebreton@apecita.com
02 41 16 37 87
06 07 79 79 20

La filière végétale recrute

Quand le marché de l'emploi en France est extrêmement tendu, le secteur agricole compte, lui, parmi les plus importants employeurs nationaux (plus de 1 200 000 emplois en 2014¹).

En Pays de la Loire, l'agriculture est un secteur dynamique, fortement créateur d'emplois et offrant des perspectives d'évolution prometteuses.

La production agricole des Pays de la Loire est caractérisée par une présence importante de l'élevage et de la culture fourragère qui lui est associée. On trouve également des productions végétales très diversifiées (arboriculture, cultures légumières, horticulture-pépinières, viticulture).

L'emploi agricole représente 4 % des emplois de la région (la moyenne nationale est de 2,6 %). **Les Pays de la Loire sont la 2^{ème} région employant de la main d'œuvre salariée agricole avec 96 800 salariés². La moitié des salariés et des ETP (Equivalent Temps plein) relèvent du secteur des cultures spécialisées. De même, les services à l'agriculture (emplois en coopératives, en négoce, en jardinerie, ..) représentent une part importante de l'emploi régionale - environ 50 000 dont la moitié en CDI.**

Aujourd'hui, l'agriculture en Pays de la Loire c'est :

- 25 500 exploitations agricoles
- 38 000 chefs d'exploitation et co exploitants
- 96 797 salariés en production agricole dont :
 - o 26 241 salariés permanents³
 - o 32 538 salariés saisonniers⁴
 - o 13 949 salariés en contrat à durée déterminée supérieur à 4 mois⁵

Sans oublier les 50 000 emplois des services gravitant autour de la production agricole.

¹ Source : Mutualité Sociale Agricole, 2014, emploi dans la production agricole (dont exploitations, entreprises de travaux agricoles et entreprises de jardins et d'espaces verts)

² Source : CRPE-AREFA : Observatoire de l'Emploi Salarié en Production Agricole

³ Salariés permanents : durée du contrat > 270 jours

⁴ Salariés saisonniers : durée du contrat < 30 jours

⁵ Salariés CDD longue durée : durée du contrat entre 120 à 270 jours

Les métiers en tension en végétal spécialisé

➤ En horticulture :

La filière horticole offre une diversité de métiers, notamment dans le secteur de la production : l'horticulteur qui va cultiver les plantes en pleine terre, le floriculteur spécialisé dans les plantes vertes et florales et le pépiniériste pour les végétaux d'extérieur. On trouve également d'autres intervenants dans la production : l'agent horticole, l'agent pépiniériste, le chef de culture... Il y a également tous les métiers liés à la distribution, à la vente et à l'expédition des végétaux. On peut citer le vendeur en jardinerie, le technico-commercial, le directeur des ventes, le préparateur de commandes, le responsable des expéditions... Sans oublier les métiers connexes comme l'ingénieur de recherche, le technicien d'expérimentation...

Dans les offres diffusées par l'Apecita en 2017, les diplômés les plus recherchés en horticulture étaient le bac + 2 (57 % des offres), le bac + 3/4 (35 %) et le bac + 5 (32 %).

La consommation des produits et des services de l'horticulture s'accroît régulièrement, si bien que, du personnel d'exécution au technicien, les exigences de qualification sont à la hausse. Les possibilités de promotion sont réelles : les ouvriers peuvent accéder à des postes de chef d'équipe ou de chef de culture après plusieurs années d'expérience. La formation professionnelle tout au long de la vie permet également de compléter son champ de connaissances et de compétences.

Les métiers de l'horticulture et du paysage s'adressent à tous les amoureux de la nature et de la vie en plein air, à condition qu'ils aient suivi une formation technique.

Les métiers en tensions:

Essentiellement en production pour des postes d'ouvrier ou de second d'exploitation. Les nouvelles technologies telles que la mécanisation, la robotisation, la palettisation, l'informatisation... améliorent les conditions et l'organisation du travail, mais exigent de nouvelles compétences dans la conduite et la maintenance d'installations automatisées. Mais ces compétences sont difficiles à trouver sur le marché.

Avec un chiffre d'affaires total de 1 930 millions d'euros, 25 360 emplois directs (en équivalent temps plein, y compris les chefs d'entreprise), dont 16 043 emplois salariés permanents (source FranceAgriMer), c'est un secteur dynamique et qui exige toujours plus de créativité dans la production de nouvelles espèces afin d'anticiper les attentes des clients.

L'horticulture et les pépinières doivent répondre aux exigences du marché interne, c'est-à-dire aux aspirations de consommateurs de plus en plus tournés vers l'environnement et la nature, mais aussi à la mondialisation des marchés qui oblige les entreprises à être de plus en plus compétitives. C'est un secteur qui doit donc développer ses performances techniques et maîtriser ses coûts : développement de la lutte raisonnée, régulation climatique des serres... De nouvelles fonctions en aval du métier telles que la logistique, le transport, le conditionnement, la mise en marché font également leur apparition.

➤ En paysage :

La filière du paysage est un secteur très diversifié qui englobe les jardins particuliers et les parcs urbains, l'ensemble des espaces verts et des aménagements extérieurs liés aux habitations collectives, aux installations publiques diverses, les opérations de boisement et de reboisement ou encore les ensembles sportifs, aires de jeux et terrains de camping. On y trouve une très large palette de métiers : ouvrier paysagiste, élagueur, conducteur d'engins, installateur de systèmes d'arrosage

automatique, paysagiste d'intérieur, chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, chef d'agence, chef d'entreprise, responsable des espaces verts d'une collectivité, concepteur paysagiste, assistant concepteur infographiste paysager, technico-commercial du paysage...

Les formations qui mènent à ces métiers sont nombreuses. Des diplômes du CAP jusqu'au bac + 6, en passant par le bac pro et le BTS, permettent d'intégrer le secteur et d'y progresser. Les niveaux de qualifications sont en hausse.

Selon une récente étude de l'Unep, plus de 80 % des actifs sont diplômés. Seuls 18 % d'entre eux sont autodidactes, sans diplôme. 29 % des diplômés ont un CAPA/BPA. Les diplômés d'un bac pro représentent 28,5 % des actifs. Les formations de niveau supérieur (BTSA, licence pro et bac + 5) totalisent 24,5 % des actifs. On peut constater que des chefs d'entreprise d'aujourd'hui ont commencé comme ouvriers ou chefs d'équipes. Mais l'expérience ne suffit pas toujours pour prétendre à un poste d'encadrement, de management.

Une bonne formation est aussi primordiale. Dans les métiers du paysage, expérience et formation de qualité permettront de bénéficier d'énormes possibilités d'évolution. De plus, les salariés ont la possibilité de se former, se perfectionner par le biais de la formation continue et des qualifications professionnelles (CQP) pour acquérir des compétences spécifiques reconnues par les recruteurs.

Recruter des candidats disponibles, mobiles et expérimentés s'avère difficile, notamment pour des postes de chefs d'équipes et des conducteurs de travaux. Il est plus facile de trouver des profils avec des compétences plus générales comme des ouvriers Paysagistes. Mais plus la spécificité du poste est élevée et technique, plus les recherches s'avèrent longues. Le niveau de formation entre en compte, mais également la spécificité et les contraintes des postes comme la nécessité de ne pas avoir le vertige quand on postule à un poste d'élagueur ! Pour des chefs d'équipes, des conducteurs de travaux expérimentés, une aptitude à l'encadrement, au management d'équipe sera exigée. La technicité du secteur du paysage fait que les recruteurs préfèrent souvent attendre de trouver le candidat qui correspond à leurs exigences, plutôt que d'en recruter un par défaut.

En 2017, l'Apecita a diffusé 800 offres dans le secteur du paysage

- **50 % des postes dans le secteur de la production**
- **19 % dans l'enseignement**
- **11 % dans la conception, gestion de projet**
- **10 % dans le domaine commercial**
- **10 % le management, l'encadrement et la direction**

La Bourse de l'emploi, de l'APECITA



- **La Bourse de l'emploi de l'APECITA** est un service spécialisé qui met en relation les candidats, qui recherchent un emploi dans les services à l'agriculture et les employeurs, qui recrutent leurs salariés.

Le site 100% dédié à l'Emploi dans les services Agricoles en France :
www.apecita.com

Leader de l'emploi dans les services à l'agriculture

L'APECITA diffuse chaque année près de **14 000 offres** d'emploi.

C'est un service de proximité, relayé par 14 bureaux en région, qui assure les mises en relation entre candidats et employeurs.

Une Bourse de l'emploi connectée

Sur le site de l'APECITA, www.apecita.com :

- les **employeurs** déposent leurs offres d'emploi et accèdent aux demandes d'emploi et CV des candidats (plus de **20 000 demandes** / an).
- les **candidats** consultent les offres d'emploi (CDI, CDD, contrat professionnel et contrat d'apprentissage) et saisissent leurs cv en ligne.

Ce site bénéficie d'un trafic élevé (200000 connexions/mois) et est accessible sur la page Facebook , le compte Twitter de l'APECITA.

En Pays de la Loire

- Une présence départementale
- 1700 offres d'emploi et 1800 demandes d'emploi publiées dans la région en 2017
- 72 % des offres en CDI temps plein
- En 2017, les offres concernent principalement l'Agrofourniture (25%), les productions végétales spécialisées (18%) et la grandes cultures-productions animales (18 %).

RDV à l'espace Recrutement pour

- *Le job dating : 1ère édition ! Mercredi 20 juin et jeudi 21 juin*
- *L'Apprentissage dating : 1ère édition ! Mercredi 20 juin et jeudi 21 juin*

- *Les ateliers emploi :*

Mercredi 20 juin à 11H et Jeudi 21 juin à 11H : Les outils de recherche d'emploi :comment booster sa recherche

Mercredi 20 juin à 14H30 : Les réseaux sociaux au service de votre recherche d'emploi

Un secteur agricole ouvert et accessible

Dans la région, la forte présence de la viticulture et de cultures spécialisées comme le maraîchage et l'arboriculture génère d'importantes opportunités.

En Pays de la Loire, le dispositif de formation en agriculture, initiale (scolaire ou apprentissage) ou continue, est globalement satisfaisant tant sur les différents niveaux de formation proposés que sur la localisation géographique, **Que l'on soit jeunes collégiens ou lycéens, demandeurs d'emploi, adultes en reconversion,...** les possibilités de formation agricole existent en région.

En Pays de la Loire

- la formation et les diplômes de l'enseignement agricole: <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Le-Savoir-Vert-pour-tout-savoir> ; <http://www.agrororientation.com/>
- Les formations professionnelle continues: <http://www.orientation-paysdelaloire.fr/formation/Les-catalogues-de-formation/Onglets/L-offre-Region>,

L'enseignement agricole relève du **Ministère de l'agriculture**, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il propose des parcours de formation correspondant à tous les niveaux de qualifications, de la classe de **4ème de l'enseignement agricole jusqu'au doctorat** en passant par les CAPA - Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, Baccalauréats, BTS – Brevet(s) de Technicien Supérieur Agricole, licences professionnelles, masters ou diplômes d'ingénieur, de paysagistes, docteurs vétérinaires...

Ces parcours peuvent être suivis en **formation** :

- **scolaire** : dans les lycées agricoles répartis sur tout le territoire.
- **par apprentissage** : dans les centres de formation pour l'apprentissage agricole et à destination des jeunes de 16 ans à moins de 26 ans (25 ans révolus) qui souhaitent acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) .
- **continue** : dans les centres de formation professionnelle, pour améliorer son niveau de qualification et acquérir une qualification professionnelle reconnue, une spécialisation ou un perfectionnement.
- **ouverte et à distance** : pour répondre aux projets de formation et de promotion sociale des jeunes et adultes isolés ou indisponibles pour suivre une formation à temps plein.

Des perspectives prometteuses

Secteur agricole méconnu par une population de plus en plus « urbaine », souvent porteur d'une image de métiers difficiles, peu valorisant et sous-payés, les métiers de l'agriculture méritent d'être mieux connus et reconnus : nombreux, diversifiés tant au niveau de la qualification demandée que de la filière concernée (arboriculture, viticulture, bovin lait, agro équipement, etc...). La pratique des métiers de l'agriculture nécessite des niveaux de formation très larges allant du CAPA au diplôme d'ingénieur. Le taux d'embauche est de 88 %, 30 mois après l'issue d'une formation (chiffre Ministère de l'agriculture).

Selon le sondage exclusif ANEFA - APECITA / OpinionWay1, 9 français sur 10 pensent que l'agriculture est constituée principalement d'agriculteurs, chef d'exploitation. Pourtant, travailler aujourd'hui dans l'agriculture c'est aussi être salarié : ingénieur forestier, maraîcher biologique, responsable d'élevage, berger, mais aussi concepteur du paysage, pépiniériste, œnologue...

Une grande palette de filières et de métiers

Plus de **90 métiers** existent au sein de différentes filières de production :

- Les **cultures spécialisées** avec l'arboriculture, l'horticulture & les pépinières, le maraîchage ;
- La **vigne & le vin** ;
- Le **paysage**, les jardins & les espaces verts ;
- La **forêt** & la 1ère transformation du bois en scierie ;
- Les **grandes cultures** ;
- L'**élevage** : les animaux de troupeaux et basse-cour, les chevaux, les poissons & les coquillages.

Sans oublier les métiers des **services, du conseil et du développement agricole** qui gravitent autour.



Un guide pour découvrir les métiers

Retrouvez tous ces métiers dans le nouveau Guide des métiers de l'agriculture, fruit d'une collaboration de l'ANEFA avec l'APECITA.

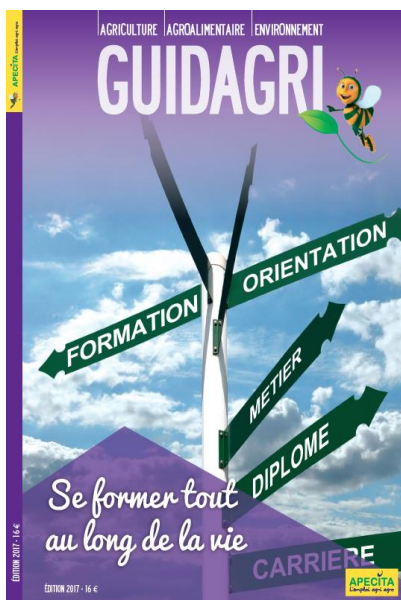
Cette 3ème édition a été complètement actualisée et refondue. Elle fait la part belle aux témoignages et a été enrichie de 14 nouvelles fiches métiers, telles que vétérinaire, maréchal ferrant ou encore technicien de maintenance en scierie.

Véritable **outil de référence**, le « guide des métiers de l'agriculture » est destiné aux professionnels de l'orientation et à toute personne qui s'intéresse à l'agriculture.

consultable sur www.agrorientation.com



- L'exploitation statistique de offres d'emploi de l'APECITA et de leurs caractéristiques, comme l'illustre l'édition régulière de la brochure "Tendances de l'emploi par domaine d'activités", contribue parallèlement à donner aux conseillers une connaissance objective, car représentative, du **marché de l'emploi dans les filières**. En particulier la plus ou moins bonne adéquation de l'offre et de la demande (mesurée par le rapport nombre de candidats par offre) permet de compléter l'information puisée auprès des employeurs et vient renforcer la pertinence des conseils d'employabilité délivrés aux personnes.



- La **connaissance de l'appareil de formation** agricole et agroalimentaire constitue une autre spécificité du champ de compétences de l'APECITA. Elle trouve sa source dans la présence régulière des conseillers dans les établissements d'enseignement (élèves), les centres de formation d'apprentis et d'adultes agricoles. Cette présence peut prendre la forme d'interventions pour la présentation du marché de l'emploi dans les filières de formations ou celle de véritables sessions de formation à la recherche d'emploi.

La publication d'un guide d'aide à la recherche de formation dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Guidagri) et l'entretien d'un site entièrement dédié aux formations agricoles et agroalimentaires (www.agrororientation.com) participent également à cette bonne connaissance.

A propos de l'APECITA Pays de la Loire

Créée en 1954, agréée par pôle emploi en 1970 et reconnue d'utilité publique en 1971, l'APECITA est devenue en 1981, par la volonté des partenaires sociaux, une association paritaire au service de l'ensemble de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement.

L'objectif principal de l'APECITA est de favoriser la rencontre des employeurs et des personnes à la recherche d'un emploi.

A cette fin, l'APECITA :

- accompagne les [entreprises](#) dans leur recrutement
- conseille et oriente les [candidats](#)

Contact en Pays de la Loire : APECITA Pays de la Loire

02 40 16 37 88 - nantes@apecita.com